

UN AVOCAT JOURNALISTE

AU XVIII^e SIÈCLE

L I N G U E T

PAR

JEAN CRUPPI



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—
1895

Droits de traduction et de reproduction réservés.

UN AVOCAT JOURNALISTE

AU XVIII^e SIÈCLE

L I N G U E T



UN
AVOCAT JOURNALISTE
AU XVIII^e SIÈCLE

HENRY LINGUET

CHAPITRE I

(1736-1764)

Portrait de Linguet. — Sa grande célébrité; causes de son oubli. — I. Famille de Linguet. — Ses succès d'écolier; ses rivaux de collège; les « empereurs de rhétorique » au xvm^e siècle : La Harpe, Turgot, Linguet, Robespierre. — Le cheval du duc de Deux-Ponts. — II. Les soupers de Fréron. — Un faux ménage littéraire : Linguet et Dorat; collaboration, rupture. — III. Expulsion des jésuites; le père Berthier; les *Plaintes d'un jeune jésuite*. — *Histoire du siècle d'Alexandre*; premiers paradoxes. — Linguet aide de camp; voyage en Espagne avec le prince de Beauvau. — IV. Projets d'industrie; voyage en Hollande. — Séjour à Abbeville. — V. Démêlés de Linguet avec le mayeur Duval de Soicourt; les Douville de Maillefeu. — Linguet professeur; leçons au chevalier Lefebvre de La Barre. — VI. *Le Fanatisme des philosophes*; les *Réformes de la justice*. — Linguet quitte Abbeville pour entrer au barreau; un avocat sans illusions.

Linguet! Ce nom est resté dans les mémoires. Mais les plus érudits, l'entendant prononcer, rêvent quelques instants avant de retrouver un ou deux traits du personnage.

Ses *Mémoires sur la Bastille*, feuilletés d'une main

distracte dans les boîtes des quais, reviennent d'abord à l'esprit,... puis les souvenirs se précisent, et ce nom mince et affilé de Linguet finit par éveiller une image et une idée : l'image d'une vipère de la race la plus nuisible, armée du dard le plus acéré, l'idée type du pamphlétaire déchainé dans la calomnie, de l'avocat malfaisant, aboyeur et vénal.

Linguet est donc un réprouvé, et encore de la dernière classe : un damné tombé dans l'oubli.

Que subsiste-t-il des quatre-vingts volumes qu'il a écrits de 1755 à 1793, des plaidoyers qu'il a prononcés dans les affaires les plus célèbres ?

Qui croirait aujourd'hui que cet homme, effacé de l'histoire, a rempli l'Europe de son nom, du tapage de sa parole, de ses écrits et de ses aventures ? Qui croirait que Voltaire a traité avec lui de puissance à puissance ; qu'il a été un dieu pour Louis XVI, et le diable pour ses ministres qu'il ne cessait d'inquiéter ; qu'il a tenu en échec le Parlement, l'Ordre des avocats, l'Académie française, le clan économiste et tout l'état-major de la philosophie ; qu'il a fondé avec un succès immense le journalisme politique ; qu'il a été, en un mot, l'objet d'une des plus bruyantes renommées du XVIII^e siècle ?

Quand on suit sa trace dans les catacombes de l'histoire, on est stupéfait d'un tel silence succédant à un tel fracas, à ce déluge de critiques, de libelles, d'accusations passionnées.

Depuis ses débuts jusqu'à la fin, jusqu'à la guillotine, nous le verrons, ferrailleur obstiné, porter sa belliqueuse et chétive personne, ses yeux de feu, son menton insolent, sa figure grêlée, sa voix de fivre nette et perçante sur tous les lieux de combat.

En 1788, au lendemain du coup d'État de Lamoignon qu'il avait inspiré, sa célébrité était universelle. Ses traits mêmes étaient populaires; il figurait au musée de cire entre Voltaire et le roi de Prusse, et sa statuette se vendait dans les rues.

En 1786, à sa dernière plaidoirie, tout Paris se pressait pour l'entendre; la foule envahissait la Grand'Chambre du Parlement; les dames d'honneur de la reine, placées dans la lanterne du premier Président, l'applaudissaient en pleine audience. Et, à la sortie, un écolier du collège d'Harcourt, un instant séparé de son précepteur, était écrasé par la foule qui portait à son fiacre Linguet triomphateur. Et le cocher (gloire suprême!) criait avec le peuple en fouettant ses trois chevaux : « Vive Linguet! qu'il a d'esprit! »

Plus tard, après sa mort, vers 1801, on publiait encore des *Linguetiana*, recueils de ses traits, de ses pensées et de ses paradoxes, ornés à la première page de son fin et méchant profil, au-dessous duquel se lisait le mot de Voltaire : « Il brûle, mais il éclaire ».

Il existe un portrait de notre héros, exécuté par Greuze. Un tel modèle ne convenait guère à cet artiste doux et tendre. Comment traiter Linguet en pastorale? Greuze y a pourtant réussi. Il en a fait un berger rêveur, un joli homme sensible.

En réalité, Linguet était laid, petit et maigre, nerveux et saccadé d'allures. Il faut le voir de profil, avec son front vaste et un peu fuyant, un front à la Montesquieu; les sourcils relevés très haut, le nez sec, les lèvres minces et sinueuses, et, sous les dents serrées, un diable de menton qui était tout l'homme. On a défini le lion : « une mâchoire sur des pattes ».

Tout Linguet est dans la mâchoire : elle avance, elle broie, elle mord.

Cet outrecuidant visage est vivement rendu dans une estampe allégorique où Linguet apparaît ombragé de lauriers. Autrès de lui, l'artiste a dessiné quelques volumes : ce sont les œuvres de Cicéron et de Démosthène ; à côté de ces volumes, discrètement clos, s'étale un livre largement ouvert, sur lequel on lit : « Plaidoyers et Mémoires pour le comte de Morangiès, 1772-1773 ». Cette effigie triomphale fait bien ressortir aux yeux la gloire dont Linguet a joui durant une période de dix ou quinze ans. Quand on a pu saisir le fil de cette existence étrange, pleine de détours brusques, de péripéties inattendues, on fait à la suite de Linguet un voyage à bâtons rompus à travers toutes les branches de l'activité intellectuelle d'une époque : histoire, politique, philosophie, sciences, barreau, journalisme, il a touché à tout, et a partout récolté des succès éclatants, et des scandales plus éclatants encore.

Son existence est le roman d'un aventurier supérieur, grand homme fourvoyé, destiné au premier rang par des facultés prodigieuses, et réduit par ses fautes aux équipées d'un capitaine Fracasse.

Comment cette physionomie si curieuse, si originale, a-t-elle pu disparaître si complètement ?

Deux raisons, nous semble-t-il, expliquent ce naufrage.

Linguet était au fond de l'âme un réfractaire, un insurgé. Sa vie est la révolte d'un esprit vigoureux et désordonné contre les idées de son temps. Tantôt il devance le siècle, et dans ses vues hardies et prophétiques dépasse la Révolution elle-même, se fait

notre contemporain. Tantôt, avec non moins d'audace, il fait machine arrière, et lutte ainsi obstinément, sans trêve, contre tous les partis, toutes les gloires officielles, toutes les opinions reçues. Il se fait à ce jeu des ennemis puissants dont le nombre grossit à mesure que sa vie se déroule. Quant aux amis, aux affections qui s'offrent, il arrive toujours à les lasser par le soupçon, à les rebuter par ses violences.

Les insurgés de race ne désarment jamais. S'ils ont des partisans, ils les maltraitent, les éloignent. Quand ils ont tiré sur leurs adversaires, ils tirent sur leurs propres troupes, car leur essence est de guerroyer.

Aussi Linguet passe seul et farouche dans les milieux où le portent les hasards de sa carrière. Il n'appartient à aucun salon, à aucune dame de lettres; il n'a point de coterie, de chapelle où son talent soit érigé en dogme; il ne laisse point de disciple intéressé à recueillir ses souvenirs, à perpétuer pieusement son culte.

Puis, l'oubli dans lequel Linguet a sombré a une autre raison, la meilleure peut-être. C'est que ses innombrables écrits, fiévreusement produits au cours d'une vie de lutte et de bataille, ont été presque tous des œuvres de circonstance, des actes plutôt que des écrits. Le grand bruit fait autour de ces pages hâtives : mémoires, polémique, plaidoyers pleins de verve et d'idées neuves, s'est éteint comme s'éteint le cliquetis des armes à la fin d'un combat. Et pour faire revivre ces œuvres ensevelies, pour les éclairer à nos yeux, il faut ressusciter autour de chacune d'elles les circonstances qui les ont fait naître, découvrir le but auquel elles ont tendu.

Nous allons l'essayer. Cela en vaut la peine, car de toutes ces poussières dispersées et de tant d'éléments

disparates, nous arriverons peut-être à faire surgir une des plus originales figures de la fin du XVIII^e siècle, une de celles en qui se reflète le mieux le tumulte, le chaos d'idées, des quelques années fiévreuses qui ont précédé et préparé la Révolution.

I

A Reims, ville royale, hautaine et froide, Linguet naquit d'une chétive famille de robins. Le hasard voulut que ce futur démolisseur de la Bastille fit son entrée dans le monde un 14 juillet.

Le lendemain, son parrain et sa marraine, M. et Mme Simon Le Marteleur, le présentèrent aux fonts baptismaux de la paroisse Saint-Hilaire ¹.

M. Lancelot Bourguet, prêtre, docteur en théologie, inscrivit sur ses registres les noms de Nicolas-Simon-Henry Linguet, et celui-ci se trouva de la sorte introduit dans la vie sociale comme Champenois et chrétien, l'an de grâce 1736.

Son père était un bourgeois de petite robe, simple greffier de l'Élection, issu d'une lignée obscure de fermiers, de praticiens et gardes-notes « ès bailliage de Vermandois », gendre d'un procureur au présidial de Reims ².

Mais ce greffier avait son roman : des débuts de

1. Les biographies locales font remarquer que trois Rémois célèbres : Colbert, Linguet et Pluche, sont nés sur la paroisse Saint-Hilaire.

2. Une partie des détails que nous donnons sur les origines et la parenté de Linguet est tirée de documents inédits qui se trouvent à la Bibliothèque de Reims. Voir page 16.

professeur, de lettré, des aventures de mystique,... le tout enrayé brusquement par une lettre de cachet.

Cela serait curieux à connaître par le menu, à démêler patiemment, afin de lier le fils au père, de bien noter le trait héréditaire, peut-être la névrose, le détraquement familial. Mais les documents sont à peu près défaut.

Nous savons pourtant que le père de Linguet, né en 1690, avait été un humaniste de premier ordre, élève et bientôt professeur de seconde au collège de Navarre à Paris. Ce digne régent voyait s'ouvrir devant lui une carrière convenable, la sage destinée d'un amateur de vers latins, lorsque, sans rime ni raison, il tourna au jansénisme furieux, puis aux visions, à la magie, enfin aux convulsions du diacre Pâris.

Une lettre de cachet mit bon ordre à ces fantaisies, le fit descendre de sa chaire en 1731, et l'exila en Champagne, où il s'établit déjà mûr, et prit femme en 1734.

« Ainsi, s'écriera plus tard notre Linguet, je suis « né sous les auspices d'une lettre de cachet. Mon « père fut martyr du despotisme exilateur, comme son « fils l'a été du despotisme *rayeur* ¹. »

Maté, exilé et marié, l'ancien régent, malgré son âge, allait être un vigoureux époux. D'abord naissent deux filles, puis notre Henry Linguet. La mère meurt en 1738 ². Cinq mois après, l'impétueux greffier con-

1. *Notice pour servir à l'histoire de la vie et des écrits de S.-N.-H. Linguet. Liège, 1781. Par Devérité.* Linguet fait allusion à sa radiation du tableau de l'Ordre des avocats au Parlement de Paris.

2. Elle s'appelait Marie Louis. On voit dans l'acte de son mariage, qui figure à la date du 2 mars 1734 sur les registres

tracte à quarante-huit ans une nouvelle union avec Barbe Lallemant : et aussitôt filles et garçons de pleuvoy drus comme grêle ¹ ! Le bon abbé Lancelot Bourguet baptise sans relâche des petits Linguet. On en peut compter sept sur le registre paroissial de 1739 à 1747. Et le dernier avait six mois à peine quand le greffier trépassa, laissant à Barbe Lallemant la finance d'un maigre office et dix enfants à élever.

Ainsi mourut Jean Linguet, ignorant que parmi ces dix enfants allait surgir le héros tapageur de sa lignée bourgeoise, digne héritier de son latin, de sa mauvaise tête et de sa lettre de cachet.

Ce héros débuta, comme son père, par des triomphes scolaires. A Paris, dans ce collège de Navarre où les souvenirs du professeur de seconde l'avaient fait accueillir, Henry Linguet fut un élève merveilleux. Il avait le latin dans le sang. Ce n'est pas lui qui eût transgressé les règlements qui existaient alors dans tous les collèges, et qui avaient pour objet principal d'imposer la religion du latin, de régler avec rigueur et minutie les cérémonies de ce culte dont Cicéron était le Dieu. Les élèves ne devaient parler aux domestiques que latin ou grec, en ayant soin de s'abstenir de toute expression vulgaire : « *Linguae popularis licentiâ ubivis abstineto* ».... Et les maîtres, cela va sans dire, ne devaient parler que latin à leurs élèves².

de la paroisse Saint-Hilaire, qu'elle était fille d'un procureur au présidial de Reims. Elle avait au moment de sa mort à peine vingt-huit ans.

1. Marie Louis était morte le 2 mars 1738. Le 12 mai 1739 était baptisé le premier enfant issu du mariage contracté par Jean Linguet avec Barbe Lallemant.

2. *Règlement du collège d'Harcourt*. Bibliothèque nationale, 50 R, 40 Pièce.

Latin à part, qu'enseignait-on dans les 28 collèges de Paris au XVIII^e siècle?

« Des sottises », répond Daunou. « La philosophie du rien », ajoute de Maistre. Mais le latin, du moins, était fortement su, et n'avait plus, dès 1750, de secret pour Henry Linguet. Il fut, cette année-là, sacré « empereur de rhétorique » : c'est-à-dire qu'il obtint deux prix au concours général pour les versions grecque et latine, tandis que son camarade Dorat l'emportait sur lui en thème latin.

En 1751, Linguet distança tous ses rivaux, qui se nommaient, avec Dorat, Jacques Delille, Thomas et Dureau de la Malle. Il remporta les trois premiers prix de l'Université de Paris.

Les grands écoliers, les illustres ténors du latin et du grec dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, sont La Harpe, Turgot, Linguet et Robespierre.

Le premier seul confina sa vie médiocre dans les bosquets prétentieux du Parnasse. Les trois autres, dans des camps opposés, devaient montrer des âmes de révolutionnaires. C'est là, malgré les différences profondes de nature, de race, le trait commun qui les unit.

Ils ont connu le grand éclat, le désastre, la fin tragique. Turgot seul est mort dans son lit des suites d'une maladie ancienne : mais n'a-t-il pas succombé plutôt au regret incurable de ses plans méconnus, de son génie brisé?

Quant aux deux robins, à Linguet et à Robespierre, la place Louis XV a vu, à quelques mois de distance, rouler dans le panier les têtes sanglantes de ces deux « empereurs de rhétorique », dont l'un au moins avait goûté l'exquise jouissance

littéraire d'être à son heure un vrai et terrible empereur.

A la différence de Turgot et de Robespierre, qui devaient débiter en jeunes gens bien sages, le premier comme substitut du Procureur général à Paris, le second dans le barreau d'Arras, Linguet du premier coup, à ses premiers pas dans le monde, allait choisir la carrière de l'insurrection. Jeté sans sou ni maille, sans protecteur, sans autre ami que Dorat sur le pavé parisien, nous allons lui voir afficher un dédain superbe des bons moyens, des moyens sûrs et classiques de parvenir.

Tandis que La Harpe, enfermé d'abord à Bicêtre pour des couplets d'écolier, comprend cette leçon de choses, s'assagit pour toujours et commence à s'insinuer dans les ruelles, à s'assurer de puissants amis; tandis que Morellet, son futur ennemi, son aîné de neuf ans, établit son escabeau littéraire près du trône de la « bonne maman », de Mme Geoffrin, Linguet prétendra arriver seul, à la force de ses poignets de réfractaire; il dédaignera les sentiers battus, les idées admises, et son premier soin en vue d'acquérir la gloire sera de rompre avec l'opinion qui la dispense.

Comment vivre, pourtant? Comment ravitailler la légion champenoise, le troupeau aux dents longues des frères et des sœurs?

Le barreau inspire à Linguet une vive répugnance; les offices, les charges de judicature ne s'acquièrent qu'à chers deniers. Un instant, il a l'idée de se faire ingénieur, d'entrer dans le corps des Ponts et Chaussées, auquel Perronet vient d'imprimer un essor plus vaste.... Cette idée pourrait surprendre et passer pour un des premiers paradoxes de notre héros, si

l'on ne savait que Linguet avait toujours manifesté un penchant très marqué pour les études scientifiques. Toute sa vie, il devait garder le goût des mathématiques, surtout de la physique, qu'il courtisait par crises et sursauts, coupant ses plaidoyers, ses pamphlets, ses *Annales*, de gros mémoires sur la lumière ou sur le télégraphe aérien.

Finalement Linguet renonça aux Ponts et Chaussées, et, pressé par la faim, il se plia, non sans révolte, à suivre comme secrétaire M. le duc de Deux-Ponts, futur souverain du Palatinat et de la Bavière.

C'était un fort grand prince, et un original connu de toute l'Europe. C'est lui qui, à la nouvelle de l'attentat de Damiens, était parti en grande hâte de Deux-Ponts pour Versailles, où les courtisans l'avaient vu arriver en grosses bottes, sur un cheval de poste, claquant son fouet dans la cour du château ¹.

D'ordinaire il ne voyageait pas en si mince équipage. Il allait de la cour de Versailles à la cour du roi Stanislas avec une suite des plus nombreuses, et son premier soin, quand il eut Linguet pour secrétaire, fut d'utiliser ce lauréat de concours général comme courrier et convoyeur.

Il le chargea un jour de surveiller force valets et coursiers qu'il appelait de France en Bavière, et Linguet, en cette circonstance, fut un intendant malheureux. En route un des chevaux mourut; ou fut volé par un laquais. A l'arrivée, ce laquais fort perplexe trouva plaisant et commode de déclarer que Linguet avait vendu l'animal et s'en était approprié le prix.

1. *Mémoires de Mme du Haussel*, p. 116.

L'accusation était ridicule, elle fut bientôt rétractée. Mais Linguet, transporté de colère, avait tenu au duc des propos peu mesurés. Il fut congédié et revint en France, aigri, furieux, et taché d'un soupçon infâme que ses ennemis devaient plus tard exploiter.

En effet, après quinze ans écoulés, il était établi, démontré et reçu à Paris comme chose certaine que l'illustre Linguet avait, à dix-huit ans, débuté dans la vie en volant un cheval. L'Ordre des avocats accueillait cette absurde légende, et le bâtonnier la consignait par écrit dans l'énumération des griefs du barreau contre l'avocat qu'on voulait rayer.

« Vous avez abusé de la confiance de M. le duc
« de Deux-Ponts dans le temps où vous lui étiez
« attaché ¹.... »

Telle était en 1775 l'accusation nettement formulée contre Linguet.

« Je dois rendre au bâtonnier, écrivait-il plus tard,
« la justice qu'il a rougi en articulant ce grief. Il a
« observé qu'il le hasardait malgré lui, mais qu'on
« l'y forçait, a-t-il ajouté en désignant quelques
« membres de l'assemblée, auxquels l'évidence et la
« simplicité de mes réponses donnaient des convul-
« sions.

« J'ai d'abord déclaré que le fait était faux; j'ai
« sommé mes prétendus juges de me nommer des
« témoins pour les faire rétracter devant eux, ou les
« poursuivre devant les tribunaux. On m'a dit qu'on
« ne nommerait personne. J'ai répliqué qu'en ce cas
« je croyais l'assemblée trop équitable pour s'arrêter

1. *Supplément aux réflexions pour M^e Linguet, avocat de la comtesse de Béthune*, p. 36, t. X des *Mémoires et Plaidoyers de M^e Linguet, avocat à Paris*.

« un seul instant à un pareil grief que je ne pouvais
« détruire, puisqu'on refusait de le prouver.

« En sortant de l'assemblée j'ai envoyé chez M. le
« duc de Deux-Ponts pour le prier de me rendre
« justice : on a répondu qu'il était en Bavière. Si je
« ne puis pas me prévaloir de son témoignage, au
« moins est-il clair que mes ennemis sont dans la
« même impuissance.

« Mais d'ailleurs il y a dix-sept ans que j'ai quitté
« M. le duc de Deux-Ponts : j'en ai trente-huit.
« Quelle horreur d'aller ainsi chercher dans l'enfance
« inconnue d'un homme à qui, depuis dix ans qu'il
« est sur un théâtre malheureusement trop brillant,
« il est impossible de reprocher l'ombre d'une action
« suspecte! que ne va-t-on encore un peu plus haut?
« On trouverait peut-être bien d'autres griefs! —
« M^e Gerbier, en plaidant contre le marquis de Bru-
« noy, a bien cru pouvoir mettre publiquement au
« nombre des motifs d'interdiction la fureur avec
« laquelle ce marquis avait mordu à l'âge de cinq
« ans l'oreille d'un laquais qui le portait. Ses par-
« tisans et amis pourraient bien aujourd'hui décou-
« vrir que j'ai battu ma nourrice, et alors je méri-
« terais d'être rayé sans difficulté¹. »

Il y a des hommes dont la défense n'est jamais
écoutée, et l'opinion s'inquiète peu de la qualité ou
de la quantité des preuves pour créer à son gré des
innocents ou des coupables.

Cette absurde légende qui veut que Linguet ait volé
un cheval n'est fondée sur aucun document, sur aucun

1. *Supplément aux réflexions pour M^e Linguet, avocat de la comtesse de Béthune*, p. 36, t. X des *Mémoires et Plaidoyers de M^e Linguet, avocat à Paris*.

témoignage. Le plus honnête, mais non le moins ardent des ennemis de Linguet, Brissot, s'est élevé contre elle avec indignation.... Qu'importe ! La légende existe. Nous verrons à quel point Linguet en a souffert.

II

Notre héros avait été mal inspiré en entrant au service du duc de Deux-Ponts ; il le fut plus mal encore lorsqu'en 1754 il se mit en ménage avec son camarade Dorat.

Ils étaient du même âge, ambitieux et pauvres. Linguet avait abandonné son maigre droit héréditaire à ses frères et sœurs, moyennant une petite rente annuelle dont il ne toucha jamais les arrérages. C'était donc une association amicale en vue de la gloire et du pain que formaient les deux condisciples.

Ce couple bohémien s'installa près des Halles, dans un petit logement situé au fond du cul-de-sac de Rohan. Là ils s'escrimaient en vers et en prose, profondément obscurs, dépourvus d'un grade quelconque dans le mandarinat des hommes de lettres : Dorat avec sa fatuité naissante, ses langueurs de berger, ses poses de futur mousquetaire ; Linguet avec la rage et l'obstination d'un gros travailleur, avec la conscience orgueilleuse d'une vraie force intellectuelle qu'il ne savait ni contenir ni diriger.

Pendant cette période de leur vie commune, qui devait durer quelques années, les deux amis s'assayaient souvent à la table plus que joyeuse de l'important, du riche, du détesté Fréron. Dans ce milieu

de spirituels excommuniés, à côté du prince d'Hénin, de Palissot, de Duport du Tertre, Linguet plaisait, éblouissait par ses mots à l'emporte-pièce, ses idées audacieuses et sa verve sans frein. On daubait ferme en petit comité sur les clans officiels, sur les dieux et déesses de l'Encyclopédie.

Ce Fréron dont les traits exaspéraient Voltaire, ce « vil Fréron » que des travaux récents ont expliqué, désenlaidi, a exercé sur Linguet une dangereuse influence. Linguet n'avait que trop de fiel, de bile dans le sang, trop de penchant à critiquer, à prendre d'instinct et avec passion le contre-pied des idées reçues. De telles relations achevèrent de le rendre insociable, amer et soupçonneux.

Dans ce milieu ironique, Dorat se sentait mal à l'aise. Les tourterelles de Zulmis gémissaient en un pareil nid, entre Fréron et le quinteux Linguet.

Ce dernier persistait à se croire poète. Il versifiait pour son propre compte, et aussi pour le compte de Dorat. Il lui rendait un service signalé en refaisant sa *Zulica*, une tragédie niaise, qui avait échoué d'abord, et réussi ensuite grâce aux retouches de Linguet.

Si mince et puérile que soit cette anecdote littéraire, elle a sa glose et ses commentateurs. Des critiques très sérieux ont voulu enlever à Linguet, et attribuer au vieux Crébillon, la gloire minime d'avoir porté secours à la Muse en détresse de Dorat ! Nous n'insisterons pas sur ce point d'histoire, et nous sommes prêt à reconnaître que Linguet n'était guère poète, bien qu'il rimât avec une facilité déplorable, secouant toutes ses guenilles de rhétoricien couronné dans des épîtres, des odes, voire même des tragédies.

Il eut pourtant, à vingt-deux ans, comme auteur

dramatique, son heure, ou, si l'on veut, sa minute de succès. Le 27 septembre 1758, sa pièce intitulée *les Filles-Femmes*, parodie de l'*Hypermnestre* de Lémierre, fut jouée et applaudie.

Ce triomphe éphémère n'a trouvé qu'un écho : M. Henry Martin¹, le plus consciencieux des biographes de Linguet, a déclaré il y a trente ans que les *Filles-Femmes* étaient une pièce excellente, et qu'on y rencontrait même un dialogue « qui se lirait avec « plaisir dans Molière ! ». Or ce dialogue débute ainsi :

Les femmes ont, monsieur, dans le siècle où nous sommes,
Un merveilleux talent pour attraper les hommes.

On devine le reste !

Hâtons-nous de passer l'éponge sur ces péchés de la vingtième année, péchés en vers, péchés en prose, car le *Voyage au labyrinthe du Jardin du roi*, œuvre commune de Linguet et de Dorat, publiée en mars 1755 dans l'*Année littéraire* de Fréron, n'était digne que de l'oubli.

Enfin Dorat et Linguet rompirent la chaîne qui les unissait. Leur faux ménage littéraire prit fin, par bonheur pour l'un et pour l'autre. Le temps perdu, les forces dispersées dans sa collaboration avec le

1. M. Henry Martin, qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur de l'*Histoire de France*, a écrit une très consciencieuse *Étude sur Linguet*, couronnée en 1861 par l'Académie de Reims. Il était le petit-neveu de Lequesne, ami et homme d'affaires de Linguet, dont le nom reviendra souvent dans notre récit. M. Henry Martin a fait don à la Bibliothèque de Reims d'un grand nombre de documents inédits relatifs à Linguet. Nous avons pu puiser à cette source, grâce à l'extrême obligeance de M. Pâris, un des membres les plus éminents du barreau de Reims, de MM. Courmeaux et Jadart, conservateurs de la Bibliothèque de Reims, et de M. Duchénoy.

poète mousquetaire, n'eussent été pour Linguet qu'un médiocre dommage, sans un incident déplorable qui envenima la rupture et en dénatura les motifs.

Dorat accusa Linguet de lui avoir volé cent louis!

Cent louis soustraits au besogneux poète auquel on ne connut jamais une livre vaillant! Cent louis soustraits à Dorat, qui vécut toujours à la Villon, et mourut insolvable malgré les générosités de Beaumarchais!

L'accusation est tellement énorme, invraisemblable, que les pires ennemis de Linguet n'y ont jamais cru; mais sans y croire, ils l'ont exploitée. La bourse de Dorat est allée rejoindre le cheval du duc de Deux-Ponts dans le catalogue des infamies reprochées à Linguet.

C'est en vain que Dorat a désavoué le fait dans une lettre publiée par le *Journal de Politique et de Littérature* ¹. La calomnie a persisté; elle a grandi. Bien des fois dans sa vie, Linguet a dû lutter contre elle, et le fait seul qu'il eût à protester a laissé, comme il arrive toujours en pareil cas, subsister un soupçon.

A la mort de Dorat, en 1780, Linguet publia dans ses *Annales* ² l'oraison funèbre de son ancien compagnon.

« La nature, dit-il, l'avait doué pour la versification d'une excessive facilité; des grâces dans l'esprit, un coloris séduisant dans l'expression, une abondance singulière de mots si adroitement placés

1. *Mémoires de Brissot*, p. 80, et *Notice de Devérité*, p. 9.

2. *Annales politiques, civiles et littéraires du XVIII^e siècle*, ouvrage périodique par M. Linguet, t. VIII, année 1780, p. 50.

« qu'ils tiennent quelquefois lieu d'idées.... La fin de
 « sa vie paraît avoir été amère. Dans ses dernières
 « années, pressé, à ce qu'on dit, par le dérangement
 « de sa fortune, il s'était chargé d'un ouvrage périodique : il avait acquis le privilège du *Journal des Dames*. Journal infortuné qui, avec un titre fait
 « pour assurer des succès, n'a jamais essuyé que des
 « désastres. Il fut bientôt obligé de l'abandonner.
 « Depuis ce moment il a languï jusqu'à sa mort, sans
 « avoir participé aux faveurs pécuniaires du gouvernement (auxquelles il avait droit par sa détresse,
 « par la douceur de ses mœurs, par ses travaux), ni
 « aux honneurs de la littérature, dont le désir le consumait. M. Dorat se regardait comme exclu de l'Académie Française, et en effet il l'était, par un décret
 « clandestin des chefs de cette synagogue; mais, malheureusement pour lui, il ne pouvait ni se consoler
 « d'en voir la porte fermée, ni se plier à l'esclavage
 « qui la lui aurait ouverte. Il était également incapable de l'orgueil qui dédaigne cette couronne
 « avilie et du dévouement servile qui la procure. Sa
 « proscription a été irrévocable, et on me marque
 « que cette douleur a contribué beaucoup à abrégér
 « ses jours. »

On voit que ce morceau ne contient aucune allusion aux rapports de l'auteur des *Annales* avec son ancien condisciple, ni à la légende injurieuse que nous venons de raconter. Une telle réserve n'était pas sans mérite, car, sans parler de toutes ses conséquences futures, l'histoire des cent louis avait causé à Linguet un grave préjudice au moment même de sa rupture avec Dorat. Cette calomnie l'avait empêché d'être agréé comme secrétaire par

le duc de Chaulnes, et d'aller avec lui en Égypte. Ce seigneur pouvait-il admettre dans sa suite un jeune poète, moins connu par ses productions littéraires que par sa manie regrettable de dérober des chevaux et des sommes d'argent?

III

Linguet avait vingt-six ans lors de sa rupture avec Dorat; et cet événement minuscule se produisit au seuil d'une année célèbre dans l'histoire du XVIII^e siècle: l'année 1762.

Cette année-là s'ouvrit par un dernier triomphe du vieil esprit janséniste : les jésuites furent expulsés par le Parlement.

L'arrêt fut accueilli avec un enthousiasme universel. Les philosophes étaient ravis. Les salons qui, cent vingt ans plus tard, dans une crise analogue, devaient se déclarer pour les jésuites, se prononcèrent cette fois résolument contre eux. Leur expulsion était à la mode, conforme au goût du jour; il était de bon ton « d'affranchir la pensée humaine ».

« Voilà une des plus fameuses époques de la « République des lettres, disaient les *Mémoires secrets*. Les jésuites ferment leurs collèges dans le « ressort, et les arrêts du Parlement sont exécutés « aujourd'hui ¹. »

A la foire Saint-Ovide, les camelots du temps vendaient l'« article de Paris » : une statuette de

1. *Mémoires secrets*, t. I, p. 67.

cire habillée en jésuite, ayant pour base une coquille d'escargot; au moyen d'une ficelle on faisait rentrer le jésuite dans sa coquille.

« C'est une fureur, disaient les *Mémoires secrets*, « il n'y a point de maison qui n'ait son jésuite. »

Mais tout à coup, dans cette même année, l'apparition de l'*Émile* et du *Contrat social* vint causer une émotion bien autrement profonde! Rousseau bouleversa tous les esprits, s'empara de toutes les âmes.

Devant ce triomphe de l'esprit nouveau, les Parlementaires furent pris de terreurs et de perplexités. Ils voulaient bien paraître libéraux, expulser les jésuites, agacer le Dauphin, sourire à l'opinion; mais à la condition de rester finalement les maîtres et de garder pour la robe le bénéfice de ces expéditions. Or tout craquait autour de la Grand'Chambre; les livres annonçaient d'autres révolutions, plus profondes et plus tragiques que les révolutions de « Messieurs ». Avaient-ils fait imprudemment le jeu de l'irréligion et de la philosophie?

Les magistrats, pris de vertige, résolurent alors de faire face à tous leurs adversaires, de les brûler pêle-mêle. Au bas du grand degré du Palais de justice, on vit tous les matins l'huissier et le bourreau se livrer de concert à une étrange besogne. Ils allumaient sans relâche de petits fagots, et livraient à la flamme, fort équitablement, tantôt le *Contrat social* ou l'*Émile*, tantôt l'*Instruction pastorale* de l'ami des jésuites, de l'archevêque de Paris.

On sait qu'avec tout ce papier le Parlement eut soin, en 1762, de jeter au bûcher quelques personnes vivantes, telles que Calas et le pasteur Rochette.

Linguet, on le devine, ne fut pas un des moins agités dans cette année de crise.

Il fallait être d'un parti, choisir entre les philosophes, les jésuites ou le Parlement. Linguet, que son tempérament, sa hardiesse intellectuelle, paraissaient destiner aux témérités de l'avant-garde dans le parti de l'avenir, se prononça pour le passé, pour la réaction, pour les jésuites.

Cette erreur initiale, qui a pesé sur sa vie, et peut-être faussé son talent et son œuvre, lui fut dictée par son milieu, par Fréron, par le père Berthier, qui paraît avoir exercé sur lui, dans les années de début, une réelle influence ¹.

C'est ce jésuite sans doute qui inspira à Linguet l'idée malencontreuse d'écrire en 1762 quelques brochures en faveur de la Compagnie, et surtout une épître, en vers fort ridicules, sur le même sujet.

Cette épître exhalait la plainte d'un jésuite expulsé. L'infortunée victime des décrets parlementaires s'expliquait d'abord sur le régicide :

Vous nous croyez une troupe insolente
Faites pour attenter aux jours sacrés des rois....

Et le poète de protester, bien entendu, contre une si cruelle accusation ! Il faisait remarquer que, si le dernier des Valois avait été assassiné par un moine, ce moine n'était pas un jésuite, mais un dominicain !

1. Ce père Berthier était un jésuite fort érudit, mais encore plus remuant. Il s'occupait moins de sa *Réfutation du Contrat social* que d'intrigues complexes et savantes dans l'entourage du Dauphin et du Roi. Il eut l'art de survivre à sa Compagnie. On le nomma garde de la Bibliothèque royale, et bientôt adjoint à l'éducation du duc de Berry.

L'argument n'était pas heureux, car le chemin n'est pas long de Henri III à Henri IV, et de Clément à Jean Châtel.

Ensuite, dans quelques strophes véritablement comiques, le jésuite expulsé s'interrogeait avec angoisse sur la carrière qu'il pourrait bien entreprendre :

Viens donc, vil intérêt, viens gouverner ma vie,
Viens tendre dans mon cœur tes ressorts tout-puissants!
A quels autels faut-il que ma main sacrifie?
Voyons à qui je dois présenter mon encens.

.....
Irai-je, de mon être oubliant la noblesse,
D'un riche dédaigneux courtiser la bassesse?
Le fatiguer, l'enivrer de fumée....
Perdre pour un repas toute ma renommée?
Faudra-t-il, apprenant au sein des Facultés
A rédiger une ordonnance,
Vendre chèrement l'espérance
Aux malades épouvantés!

Ministre de la mort, tyran de la nature,
Assassiner par art, guérir par conjecture.

.....
Faudra-t-il à Thémis consacrant mes talents,
Du dédale des loix sans en trouver l'issue
Parcourir la route inconnue;
Et, novice après quarante ans,
Avec une éloquence aisée,
Débiter quelque phrase usée,
Devant des sénateurs dormants?...

« Quoique ces vers, dit Devérité ¹, dussent flatter
« l'ex-jésuite Berthier, il trompa cependant M. Lin-
« guet dans ses espérances, et ne lui abandonna pas
« son privilège au Journal de Trévoux ². »

1. Notice, p. 16.

2. Le *Journal de Trévoux*, très lu, très suivi, et remarquable-

Après cette équipée, sans profit et sans gloire, pour la Société de Jésus, Linguet publia, en juin 1762, une *Histoire du siècle d'Alexandre* ¹. La *Correspondance* de Grimm et les *Mémoires secrets* saluèrent en passant ce volume :

« M. Linguet, jeune historien, dirent les *Mémoires secrets*, donne au public un ouvrage qui n'a pas « assez mûri dans le silence du cabinet : c'est l'*Histoire du siècle d'Alexandre*. On se doute bien que « l'histoire du siècle de Louis XIV lui a servi de « modèle, et c'est un malheur. Au reste, comme une « histoire, quoique médiocre, n'est pas à dédaigner, « on lit celle-ci avec quelque plaisir, et elle est assez « bien écrite. »

Le compliment était mince, mais à peu près courtois. Grimm se montra désobligeant :

« On a voulu, dit la *Correspondance*, faire une « réputation à une *Histoire du siècle d'Alexandre*, de « Linguet. Je ne trouve dans cet ouvrage que beau- « coup de prétention à l'esprit philosophique, et un « fort mauvais style. »

Le style de l'*Histoire du siècle d'Alexandre* n'est pas bon, à coup sûr. Il est lourd, il s'attarde en des phrases démesurées, au lieu d'offrir la verve, le tour spirituel et passionné, le ton indépendant et tout moderne qui marqueront plus tard les écrits de Linguet. Néanmoins ce livre de début est curieux à plus d'un titre.

ment rédigé avant 1762, tomba platement après l'expulsion des jésuites et le départ du père Berthier. L'assertion de Deverité ne tranche nullement la question de savoir si Linguet fut réellement candidat à ce privilège, et si c'est en vue de l'obtenir qu'il écrivit des vers et des brochures favorables à la Compagnie.

1. *Histoire du siècle d'Alexandre*. Amsterdam, 1762.

D'abord il s'y trouve quelques pages uniques dans l'œuvre de Linguet, quelques pages pleines de modestie, de respect pour les autorités constituées!

« J'entre dans la carrière des lettres, dit l'auteur, « et j'ai à peine vingt-cinq ans. Je ne fais cet aveu « que pour montrer aux gens sensés que je suis « encore dans l'âge de recevoir des avis et d'en profiter. Je ne me dissimule pas les dangers qui entourent le parti que j'ose embrasser. Je sais que la « littérature, avilie par les excès révoltants de plusieurs de ceux qui la cultivent, a cessé d'être un « art estimable aux yeux de bien des gens. Je ne condamne personne. Je suis aussi éloigné de la satire « que de l'adulation; mais j'ose prendre avec le public « un engagement solennel *de ne jamais souiller ma « plume par des personnalités*; de ne me permettre « dans l'histoire rien qui puisse blesser la vérité ou « l'affaiblir, et d'avoir en même temps le respect le « plus profond, le plus sincère, pour la religion, le « gouvernement et les mœurs. »

En parcourant cette préface, l'excellent roi Stanislas, auquel le livre était dédié, dut penser que l'auteur, qu'il avait entrevu à sa cour, était un bon jeune homme de lettres, destiné à suivre timidement le grand chemin de la littérature officielle, de l'académique littérature à dédicaces et à pensions.

Mais les premières pages de l'*Histoire du siècle d'Alexandre* contrastent singulièrement avec les douceurs de l'avant-propos!

« Si tous les hommes étaient sages, dit Linguet, « peut-être sauraient-ils mieux apprécier les louanges « qu'on donne aux conquérants. Ils n'y verraient que « le langage de la faiblesse qui cherche à désarmer la

« cruauté. Ils n'attacheraient point la gloire à ce titre,
« que bien des Rois croient malheureusement néces-
« saire à leur grandeur ; et l'histoire vengerait un peu
« le genre humain. Je ne crois pas qu'il y ait jamais
« eu de tyrans dont les caprices soient devenus aussi
« funestes à l'humanité que la valeur d'Alexandre
« ou de César. La cruauté tranquille et réfléchie des
« Tibères, des Nérons, des Domitiens, ne privait
« Rome que d'un petit nombre de citoyens dans
« une longue suite d'années. Mais une seule bataille
« comme celle d'Arbelles ou de Pharsale coûtait plu-
« sieurs milliers d'hommes au monde, et dépeuplait
« des pays entiers.

« Quelques historiens ont osé louer César d'avoir
« fait périr un million d'hommes dans les combats.
« Si cela est, le genre humain n'a point eu d'ennemi
« plus impitoyable. Caligula, Commode, Éliogabale
« ont été près de lui des prodiges de douceur et de
« clémence. »

Ceci est du Linguet. Sa vraie nature, sa liberté d'esprit, sa tendance frondeuse commencent à percer.

Il y avait bien quelque courage à médire des rois belliqueux, au moment où l'Europe venait en six années de perdre un million d'hommes sur les champs de bataille. Mais à cela personne ne prit garde. Ceux qui lurent l'essai du jeune écrivain furent choqués de la hardiesse familière avec laquelle il maltraitait César et Alexandre.

L'histoire de jadis était une personne majestueuse et mal informée, habile à broder d'adjectifs ses thèmes rebattus, susceptible à l'excès dès qu'on touchait à ses croyances, c'est-à-dire aux légendes qu'elle avait accueillies. Tout document lui semblait

une offense, toute nouveauté une erreur : l'histoire avait « son siège fait ».

Par exemple, elle classait certains monarques en deux groupes, le groupe des « héros » et le groupe des « monstres ». Ces pauvres rois, dûment étiquetés dans le musée Tussaud de l'histoire officielle, n'offraient plus rien d'humain, de divers, de complexe ; ils étaient un geste, une attitude, le masque d'un démon ou la statue d'un dieu.

En dérangeant d'une main téméraire quelques draperies de ces vieilles statues, Linguet se mit d'emblée hors du troupeau des bons esprits, des candidats sortables à la gloire d'Académie. D'abord inaperçues, ses audaces devaient être plus tard recueillies, aggravées, serties avec délices par ses ennemis. Comparer les tueries d'Alexandre ou de César à celles de Néron, n'était-ce pas, au fond, faire l'apologie du meurtrier d'Agrippine ?

« Apologiste de Néron ! » ce mot servit bientôt à condamner Linguet, à résumer ses crimes !

Comment et dans quels termes l'aurait-on pu flétrir s'il avait écrit l'histoire avec notre indépendance moderne, s'il avait parlé de Néron avec le scepticisme détaché de Renan, et si, comme l'auteur de *l'Antéchrist*, il avait dit du monstre : « Il était loin « d'être dépourvu de tout talent et de toute honnêteté, ce pauvre jeune homme enivré de mauvaise « littérature et grisé de déclamation... » ?

Mais cela est d'hier, et Linguet commençait à écrire en 1762. Il eut du premier coup le tort immense de se séparer de son temps.

L'Histoire du siècle d'Alexandre ne lui ayant rapporté pour tout bénéfice qu'un coup de patte de

Grimm, Linguet songea pour la seconde fois à quitter Paris, et se fit attacher « comme aide de camp pour « le génie » au prince de Beauvau, commandant des troupes qui allaient en Espagne.

Un des pamphlets les plus méchants que Linguet ait inspirés : l'*Essai sur la vie et les gestes d'Ariste*¹, donne quelques détails sur la campagne de notre héros en Espagne et en Portugal. Les exploits de cet aide de camp n'eurent pas, à vrai dire, une allure fort militaire. C'est, dit-on, d'Alembert qui l'avait désigné au prince de Beauvau. Le célèbre ami de Mlle de Lespinasse avait en effet la spécialité de placer de jeunes hommes de lettres auprès des grands seigneurs, comme précepteurs ou secrétaires. Ce n'étaient point des capitaines, et Linguet le prouva bientôt, en s'occupant beaucoup moins d'assauts et de batailles que des œuvres de Calderon, qu'il vit représenter à Madrid, et pour lesquelles il se prit d'un bel enthousiasme.

Il conçut alors le projet, réalisé plus tard, de traduire en français les chefs-d'œuvre du théâtre espagnol.

Après cette campagne peu belliqueuse, Linguet quitta le prince de Beauvau en 1763, à l'heure où l'établissement de la paix fit rappeler et dissoudre le corps d'Espagne.

Mais cette séparation, fort naturelle, n'alla pas sans une légende que d'Alembert, brouillé plus tard avec Linguet, tenta d'accréditer, et que rapporte, avec force détails le méchant *Essai sur la vie d'Ariste*.

1. *Essai sur la vie et les gestes d'Ariste*. Paris, 1789 (sans nom d'auteur).

Quand Linguet, dit l'auteur anonyme, fut parti pour l'Espagne, d'Alembert n'entendit plus de fort longtemps parler de lui. Enfin il reçut une lettre datée de Saint-Jean-Pied-de-Port :

« Aristote lui mandait que le prince de Beauvau
« l'avait renvoyé, que des voleurs l'avaient dévalisé
« et, pour comble de malchance, avaient avec son
« bien ravi trois mille écus dont il était dépositaire....
« C'était un conte à dormir debout, et d'Alembert plus
« tard s'en était assuré auprès du prince de Beauvau. »

Ainsi, dans sa jeunesse, Linguet aurait successivement volé ou détourné un cheval, cent louis, et trois mille écus ! La progression dans le crime étant ainsi manifeste, il semble que nous entreprenions l'histoire d'un repris de justice, plutôt que celle d'un orateur et d'un écrivain !

La vérité est qu'aucune preuve de ces actes déshonorants n'a jamais été rapportée. Mais Linguet, dans sa carrière belliqueuse, a semé trop de médisances, de traits ironiques, d'accusations impertinentes ou féroces pour ne point récolter cette gerbe de calomnies. Ses querelles avec d'Alembert expliqueront plus tard l'anecdote injurieuse dont l'écrivain anonyme s'est fait l'écho. Il suffit pour la démentir de noter que le maréchal de Beauvau et sa famille n'ont cessé, jusqu'à la veille même de la Révolution, de donner à Linguet des preuves d'estime et de sympathie.

IV.

Après l'Espagne et le Portugal, Linguet continua à parcourir l'Europe, léger d'argent, anxieux de

l'avenir. Les projets les plus singuliers se succédaient dans sa cervelle. A Lyon, ce poète se mit à rêver d'industrie; il voulait créer une grande manufacture, exploiter l'invention qu'il avait faite d'un certain savon de suif fabriqué à froid !

Mais bientôt il abandonna cette idée, et se rendit en Hollande. Il sut dans ce pays observer et comprendre, noter ce qu'il voyait avec finesse et précision, et surtout avec un détachement remarquable de toute idée préconçue.

Plus tard, dans ses *Mémoires sur un objet intéressant pour la province de Picardie*, Linguet mit à profit son voyage en Hollande, parla de « ces Flammes que nous trouvons si épais, dont nos beaux esprits badinent avec tant de légèreté », et donna, en traits vigoureux, les raisons de leur supériorité commerciale.

En France, disait-il, on voit éclore en matière de commerce et d'agriculture une foule de recettes merveilleuses dont le seul défaut est d'être impraticables. Les auteurs entreprennent « de manier la charrue dans leur cabinet », et « sèment le grain avec économie sur leur table à écrire ». On voit partout « de petits hommes poudrés à blanc, curieux surtout d'étaler leurs dentelles, qui dissertent profondément sur le semoir, ou qui méditent sur un article du *Gentilhomme cultivateur*¹ ».

Pendant ce temps, l'étranger nous devance et nous bat sur tous les marchés.

1. Ces extraits et les suivants sont tirés d'un *Mémoire sur un objet intéressant pour la province de Picardie*. Abbeville, chez Devérité, libraire, 1764.

« On ne nous parle que du papier et des livres de
« Hollande, des presses d'Amsterdam. C'est là que la
« science et l'esprit se vendent en gros. C'est là que
« l'on tient pour Francfort, Leipsig, Hambourg, des
« magasins toujours entretenus par la fécondité de
« nos écrivains. Les Hollandais se chargent d'y voi-
« turer nos pensées avec nos eaux-de-vie. L'esprit
« est pour eux une marchandise qu'ils font venir de
« France, comme ils tirent le poivre de Guinée, la
« cannelle de Ceylan, le tabac du Brésil. Nous faisons
« des livres comme les Chinois font de la porcelaine :
« ce sont les Hollandais qui se chargent de débiter
« les uns et les autres. »

A quoi cela tient-il? La main-d'œuvre « est en
« France à un taux dont aucun pays ne peut égaler la
« modicité ». Quant au papier : « c'est le papier fran-
« çais qui fait aller presque toutes les presses hollan-
« daises ». Dirait-on que ce qui fait pencher la balance
en faveur des Hollandais, c'est la grande liberté dont
jouissent leurs imprimeurs?

« Cela n'est pas vrai, dit Linguet. Cette liberté est
« celle dont on fait le moins d'usage à Amsterdam. Il
« s'y imprime infiniment moins de livres défendus
« qu'en France. Ce n'est presque jamais d'après les
« manuscrits que les imprimeurs hollandais travail-
« lent. Le fonds de leur commerce roule sur la con-
« trefaction des bons livres imprimés à Paris avec
« permission. Or, payant plus cher leurs ouvriers,
« devant acheter plus cher leur papier puisqu'ils le
« tirent de nos fabriques, ne pouvant commencer
« leurs éditions que quand les nôtres sont presque
« épuisées, comment se fait-il cependant qu'ils ven-
« dent plus de livres? Ils ont contre eux tous les

« obstacles, ce n'est donc qu'à force de patience et
« d'industrie qu'ils les surmontent. »

Et Linguet conclut que les succès des Hollandais s'expliquent par la supériorité « de leur patience, de
« leur ténacité industrielle, de leur esprit d'initia-
« tive ».

« Chez nous, écrit-il encore, quand on propose au
« ministère quelque machine expéditive, on entend
« des cris s'élever contre l'inventeur. On craint de
« réduire à la mendicité tous les hommes dont les
« machines vont prendre la place. Ceux qui adoptent
« ces craintes puériles n'ont qu'à voyager en Hol-
« lande. Ils verront qu'il n'y a point de pays plus
« peuplé, qu'il n'y en a point où les hommes trouvent
« plus facilement à s'occuper, et où l'on ait cepen-
« dant imaginé plus de moyens de se passer de leur
« secours. »

Nous reviendrons bientôt sur ces idées, que Linguet a traitées dans sa *Théorie des loix civiles* avec une divination singulière de nos modernes questions sociales.

Son voyage chez les Flamands avait accru sans doute le bagage de ses réflexions et de ses connaissances, mais ne l'avait guère fixé sur le problème ardu de sa propre destinée.

Il revint en France, toujours philosophant; et, au mois de septembre 1763, passant par Abbeville, il eut l'idée de séjourner dans cette cité, à laquelle aucun lien de famille ou d'amitié ne l'attachait.

Le hasard voulut que cette fantaisie tournât à l'avantage de notre vagabond héros, l'aidât à orienter sa vie, et exerçât sur elle une durable influence.

V

Au début toutefois l'aventure faillit mal tourner. La capitale du comté de Ponthieu était une cité fermée, fière de ses antiques franchises communales, industrielle, active, mais fort soupçonneuse à l'endroit des nouveaux venus.

Le séjour de Linguet excita la curiosité, puis une vague défiance. Que voulait cet étranger de mine fureteuse et de piètre équipage? Il vivait solitaire, paraissait soucieux et mécontent. Bien qu'il n'eût dans la ville aucune affaire, aucune relation, on le voyait aller et venir, l'œil aux aguets, inspectant surtout les bords de la Somme. Un jour, il demanda à un matelot jusqu'où remontait le flux de la mer dans cette rivière.

Quoique la paix fût conclue depuis le mois de février entre la France et l'Angleterre, le marin s'inquiéta d'une question aussi insolite. Il redit le propos, qui courut la cité, et parvint aux oreilles du maire, ou plutôt du mayer, commandant à Abbeville pour le roi.

Ce mayer, qui jouera un rôle important dans la suite de ce récit, se nommait Duval de Soicourt. C'était dans la cité le chef du parti rétrograde. Le parti opposé, celui des libéraux, avait à sa tête M. Douville de Maillefeu.

Duval était un sot doublé d'un fanatique féroce. Nous le verrons, en 1766, présider l'odieux tribunal qui jugea le chevalier de La Barre, et retrouver Linguet dans ce procès célèbre.

Son rival, M. Douville¹, qui avait rempli avant lui les fonctions de mayor, et qui allait devenir l'ami le plus sûr et le plus dévoué de Linguet, avait une bien curieuse et attrayante physionomie de gentil-homme philosophe.

Il était, de la tête aux pieds, un vrai Douville, de la famille de ces seigneurs normands qui s'établirent sur les bords de la Somme vers la deuxième croisade, et y produisirent une lignée robuste de personnages très féodaux, orgueilleux de leur race, mais d'esprit ouvert et hardi.

Sous la diversité de leurs types individuels, les Douville, qu'ils soient seigneurs terriens, templiers, magistrats dans les branches cadettes, ont une marque de famille, un trait de race saisissant : le sens, le goût du peuple, l'amour têtue de leur liberté propre et de celle du voisin. Frondeurs, républicains, ils sont toujours en guerre contre le roi, l'État, surtout et avant tout contre l'Église.

Un de ces orageux Douville était donc, en 1763, l'ennemi politique, le rival de Duval de Soicourt.

Son père avait occupé la charge de lieutenant criminel de robe courte, sorte de procureur général de la noblesse à la sénéchaussée de Ponthieu. Il avait laissé une réputation de « grand républicain, ami des philosophes et ennemi juré des jésuites ». Il avait, dit-on, fourni les premiers fonds de l'*Encyclopédie*.

Le fils, le futur ami de notre héros, était né en 1709,

1. Nous devons la plupart de nos renseignements sur M. Douville, ami de Linguet, et sur sa famille à l'extrême obligeance de M. le comte de Douville de Maillefeu, député de la Somme, dont la mémoire et la bonne grâce sont inépuisables.

et avait longtemps vécu à Paris, entre la Cour et les gens de lettres. Il était joli homme, fort érudit, docteur en Sorbonne, et aussi républicain que son père et que tous ses aïeux.

Rappelé à Abbeville, il s'était confiné dans une vie modeste, dans les fonctions minimales de conseiller au présidial. Mais l'humeur des Douville, leur combattivité héréditaire l'avaient bientôt mêlé aux querelles locales. En 1759 ou 1760, son parti l'emportait et il était élu mayor d'Abbeville; fonction importante dans cette cité jalouse de ses libertés, et investie, de temps immémorial, du privilège de choisir annuellement ses magistrats municipaux.

Mais cette charge enviée lui était bientôt ravie par Duval de Soicourt, et ce dernier, nous l'avons dit, tenait le sceptre municipal au moment où les questions de Linguet, rapportées par le matelot, son interlocuteur, éveillèrent des soupçons.

Le mayor fit mander Linguet, et la première entrevue de ces deux hommes, qui allaient bientôt figurer ensemble dans un des drames les plus sombres du XVIII^e siècle, fut véritablement comique.

Pourquoi cet inconnu, ce voyageur suspect prenait-il tant d'intérêt à la rivière picarde?

Linguet fit observer qu'il étudiait tout simplement l'action de la marée sur les cours d'eau. Il ajouta « qu'il voyageait en philosophe, à la manière de « Thalès ou de Platon ».

Et comme ses réponses semblaient peu satisfaire le perplexe Duval, Linguet lui décocha une tirade à la Rousseau. Il étudiait « la nature et les hommes, « s'arrêtant partout où il trouvait des sujets d'étude, « se désaltérant au premier ruisseau ».

Et pour bien établir qu'il n'était pas un oisif, inutile ou même dangereux, il offrit de payer sa dette à l'hospitallière cité d'Abbeville « en donnant un cours « gratuit de mathématiques ».

Le mayeur, désarmé mais toujours méfiant, agréa la proposition en se promettant bien de surveiller de près cet original professeur. Linguet commença ses cours, qui eurent un grand succès parmi les jeunes officiers de la ville.

Il prit d'abord son logement chez la veuve Devérité, femme excellente et généreuse, qui tenait une librairie. Les beaux esprits d'Abbeville venaient à sa boutique, où la conversation brillante, les saillies, la verve de Linguet firent bientôt événement. Dans ce petit cercle, tout était observé et noté de fort près par le jeune Devérité, gamin courant parmi les livres, qui, devenu plus tard député à la Convention, nous a laissé des indications précieuses sur cette partie de la vie de Linguet.

De vagabond suspect, celui-ci devenait grand homme de province. Il nouait des amitiés précieuses, et se liait surtout avec l'ancien mayeur, M. Douville.

En faisant fête à ce philosophe tombé des nues, l'ancien magistrat municipal savourait le double plaisir de satisfaire ses goûts de lettré et d'agacer Duval de Soicourt. Il installa Linguet dans sa maison et le donna comme précepteur à son jeune fils.

D'autres enfants de familles amies vinrent partager les leçons de notre Thalès. C'était Gaillard d'Estalonde, Dumayniel de Saveuse, et le chevalier Lefebvre de La Barre.

M. Douville communiqua à Linguet quelques tra-

vaux manuscrits, traitant de la navigation de la Somme, et l'engagea à écrire divers mémoires sur la construction d'un nouveau port à l'embouchure de cette rivière.

Avec sa souplesse et sa facilité, Linguet s'assimila bien vite ces questions, et sut les traiter dans des mémoires limpides et pleins de verve.

Mais il eut le tort de mêler à ses observations sur la marée, les ports et les canaux, des remarques sarcastiques sur les mœurs d'Abbeville, sur la « coutume de Ponthieu » qui, « réduisant à rien la dot des filles, menaçait le pays de dépopulation ».

« Je ne suis pas logé, dit-il, dans l'endroit de la « ville le plus propre à cette observation. Cependant, « je vois de mes fenêtres cinquante-trois filles qui, « sans perdre le désir d'être mariées, en perdent « presque de jour en jour l'espérance. Qu'on juge « par là de ce qu'il peut s'en trouver dans le reste « de la ville ! Elles vont de temps en temps se réjouir « tristement aux noces de quelques étrangères qui « viennent s'établir dans leur pays, et qui, ayant « moins de charmes, mais plus de dot, leur enlèvent « des maris que la nature leur avait destinés. Faut-il « après cela s'étonner que le nombre des habitants « s'éclaircisse ? »

Ces remarques déplurent-elles aux cinquante-trois vieilles filles que Linguet avait malicieusement dénombrées de sa fenêtre ? Le mayer céda-t-il à leurs doléances, ou plutôt aux réclamations de certains négociants en drap dont Linguet avait très justement

1. *Premier Mémoire sur un objet intéressant pour la province de Picardie*. La Haye, 1764, p. 23.

attaqué le privilège? Toujours est-il qu'un beau matin, sur l'ordre de Duval de Soicourt, une perquisition fut faite dans la chambre de notre philosophe.

La recherche fut vaine, et Linguet ne fut pas autrement inquiété. Mais l'injure l'atteignit profondément; il n'était pas homme à l'oublier, et le mayeur devait plus tard en faire l'expérience.

VI

Malgré ces incidents, à cause d'eux peut-être, car ils étaient l'indice d'une notoriété flatteuse pour son amour-propre, Linguet goûta à Abbeville tout le bonheur dont son âme inquiète était susceptible. Il était apprécié, prôné dans un cercle d'amis dévoués. Ces mois heureux, ce milieu de chaudes sympathies ont inspiré à Linguet quelques pages d'un sentiment affectueux et mélancolique qui se rencontre rarement dans son œuvre.

« Vous m'avez, écrivait-il à M. Douville, rendu le
« service le plus important qu'un homme puisse
« recevoir d'un autre. Vous m'avez guéri d'une
« mélancolie noire qui suspendait toutes les facultés
« de mon esprit. Sans vous, je serais encore dans
« la douleur où une suite incroyable d'infortunes
« m'avait plongé. Vos soins ont cicatrisé mes plaies
« et vous m'avez appris à bien penser de la nature
« humaine. Il fallait qu'un heureux hasard me con-
« duisit près de vous pour me réconcilier avec elle....
« Il n'y a point de jour où je ne doive me rappeler

« et bénir cette époque. C'est vraiment de cet instant
« que je puis compter les années de ma vie. Jusque-
« là l'existence n'avait été pour moi qu'un supplice.
« J'étais né dans l'état médiocre où un homme sage
« doit se renfermer s'il veut être heureux. J'ai fait la
« folie de le dédaigner et de le fuir. J'ai osé aller
« chercher la fortune à la suite des grands. J'ai cru
« trouver la gloire dans la carrière des lettres.

« Ces idées étaient flatteuses, et il a fallu du temps
« pour m'en désabuser. J'ai donné les dix plus belles
« années de ma vie à la poursuite de ces chimères.

« Semblable à ces oiseaux qui vont se briser la tête
« sur une perspective bien imitée, j'ai rencontré ma
« perte dans les objets de mes plus riantes espérances.
« J'ai vu l'image du bonheur briller un instant à mes
« yeux et s'évanouir après m'avoir égaré, comme ces
« vapeurs enflammées qui voltigent au milieu d'une
« nuit obscure et conduisent à des fondrières dange-
« reuses les voyageurs qui ont l'indiscrétion de vou-
« loir les joindre.

« Je n'ai que trop cherché ces redoutables feux-fol-
« lets. L'expérience est enfin venue m'éclairer sur
« leur nature. Mais que le moment où cette illusion
« s'est dissipée a été suivi de moments cruels ! Que
« j'ai payé cher le bonheur de guérir d'une erreur,
« qui jusques là m'avait paru si douce ! Sans vous,
« mon ami, la convalescence serait devenue pour
« moi plus terrible que la maladie. Avant de vous
« connaître j'étais au point de regarder la solitude
« comme le plus doux des asiles, la haine des
« hommes comme le premier des devoirs, et la mort
« comme le plus désirable des remèdes ! »

Nous n'aurions pas cité cette page d'une tristesse

manierée et assez banale, si elle ne révélait dans ce Linguet mélancolique le futur hypocondriaque et le futur persécuté.

Il y a dans tout féroce pamphlétaire un élégiaque, un déçu. Les plus cruels ne se mettent à mordre qu'en riposte, et, à ce qu'ils croient, pour se venger de l'universelle trahison. Dans cette page sentimentale, Linguet montre quelque ressemblance avec le poète des « Adieux à la vie ». Et, par le fait, entre Gilbert et Linguet, entre ces deux hommes dont les noms jurent accolés, il y eut parenté de caractère, de genre, même d'âge et de milieu.

Gilbert et Linguet ont vécu côte à côte dans le cercle de Fréron, et, si paradoxal que semble le parallèle, ils offrent dans leur pessimisme agressif plus d'un trait de ressemblance morale. Tous deux étaient des satiriques, des mécontents. Gilbert a dû sa gloire et son inexacte légende de jeune homme triste et doux à quelques strophes harmonieuses et à la brusque mort qui a coupé son début de pamphlétaire et de rageur. S'il eût vécu, il eût été un Linguet, avec ses âpretés et ses colères.

De même, si Linguet fût mort à Abbeville, ne laissant pour tout monument que la page sentimentale que nous venons de citer, il eût laissé l'ébauche vague d'un Gilbert.

Mais Linguet ne mourut pas, et continua à dépenser en mille travaux divers une activité qui aurait suffi à remplir plusieurs vies. Bien qu'il jurât à son ami qu'il se tiendrait éloigné « du théâtre de la littérature, « de ce théâtre où le rôle d'acteur produit toujours « plus de chagrins que de gloire, plus d'humiliations « que d'applaudissements », il ne quittait guère la

plume, et s'évertuait à conquérir de nouvelles humiliations, de nouveaux chagrins.

Sans compter ses Mémoires sur la Picardie, il publia en 1764 : un pamphlet, une tragédie, un projet de réforme dans les finances, et un ouvrage plus étendu sur la *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice*.

Dans le pamphlet intitulé *le Fanatisme des philosophes*, Linguet reprit sous un aspect nouveau les idées développées par Rousseau dans son Discours sur le danger des sciences.

Ce sont les sciences qui nous ont fait sortir de l'heureuse ignorance où la sagesse éternelle nous avait placés, avait écrit Rousseau en 1749. Linguet alla plus loin que le philosophe genevois; il déclara que les philosophes étaient les pires ennemis de l'espèce humaine, et que leur fanatisme était bien plus à craindre que le fanatisme religieux.

Il s'efforça d'établir que les tyrans les plus horribles avaient eu pour précepteurs les philosophes les plus illustres. Il présenta ceux-ci, depuis Aristote jusqu'à Sénèque, comme des orgueilleux et des hypocrites raffinés, qui ambitionnent en secret tous les emplois, en affectant de les dédaigner.

« Quand Julien, dit-il ¹, eut remis pour quelque
« temps la philosophie sur le trône, qu'il eut destiné
« les places et les gratifications à devenir la récom-
« pense des sages, on les vit accourir de toutes parts
« aux lieux où tombait cette manne précieuse. Ils se
« pressaient en foule autour du prince. Parmi les

1. *Le Fanatisme des philosophes*, Londres, 1764, dédié à M. Douville de Maillefeu, p. 13.

« casques et les cuirasses des gardes, on distinguait
« le petit manteau des stoïciens et la barbe pointue
« des cyniques. Les cabinets furent bientôt déserts.
« Chacun se hâtait d'apporter à la cour des instruc-
« tions chèrement payées, et ces mains, occupées
« auparavant à manier le stilet et le compas, ne s'ou-
« vrèrent plus que pour recevoir des présents, ou
« pour en solliciter. »

En résumé, les philosophes de tous les temps sont une engeance pernicieuse, qui tend à détruire la « favorable ignorance » et, par là, l'obéissance qui est la vertu des républiques. Il n'est jamais utile d'éclairer les hommes, dit Linguet : quant aux souverains, s'il faut absolument leur donner quelque instruction, qu'on se garde de confier ce soin à des hommes de lettres illustres !

Ils feraient tous comme cet usurier de Sénèque, qui fabriqua Néron de toutes pièces, et qui poussa le cynisme jusqu'à écrire un *Traité sur la clémence* pour ce monstre qu'il avait couvé !

Tout cela parut insupportable à Grimm. Il fut terrible pour la brochure, qui avait paru sans nom d'auteur. Quelques-uns l'attribuèrent à Gresset.

« J'ai peine à le croire si plat », déclara Grimm ¹.

Linguet ne répondit pas aux attaques ; il était absorbé par la composition d'une tragédie en cinq actes sur *la Mort de Socrate* ².

Quelle fureur d'écrire chez un homme qui vient de renoncer aux lettres ! Les vers, comme la prose, coulaient sans effort de sa plume vertigineuse. Au

1. Grimm, août 1764, p. 55.

2. *La Mort de Socrate*, tragédie en cinq actes. Amsterdam, 1764.

lieu de se régler, de se reprendre, et d'arriver au but que ses facultés lui permettaient d'atteindre, il se lâchait en paradoxes, en théories inachevées sur la science et l'industrie, en alexandrins inutiles.

« Un provincial, dit Grimm, vient de faire imprimer « une tragédie en vers et en cinq actes intitulée « *Socrate*. Elle n'a pas été jouée. L'auteur parle assez « sensément de l'art dramatique dans sa Préface, et « l'on est étonné de lire à la suite de plusieurs bons « principes une pièce détestablement écrite, qui n'a « pas le sens commun. »

Fréron ne fut pas plus aimable, et *Socrate* entra dans l'oubli. Alors Linguet publia *la Dixme royale*¹, ouvrage qui était une répétition de *la Dixme* de Vauban, avec des vues nouvelles, hardies. Il y trouvait, pour dépeindre les malheurs du peuple, des expressions fortes, semblables à celles-ci :

« Je ne vois jamais un homme riche, que je ne me « le représente porté sur lès épaules de tous les « malheureux dont les travaux servent à le nourrir « et à le parer ». Et au nom de ces malheureux il protestait contre la corvée « par où s'écoule tout le « sang de la campagne ».

Il semble que ces publications diverses pouvaient suffire à l'activité de Linguet pendant l'année 1764. Il n'en est rien, pourtant. Il composa un autre écrit, non plus sur la finance ou les philosophes, mais sur *les Réformes de la justice*, et ce dernier sujet l'inspira mieux que tous les autres.

1. *La Dixme royale, avec de courtes réflexions sur ce qu'on appelle la contrebande et l'usage de regarder comme inaliénable le domaine de nos rois, 1764.*

Où Linguet avait-il appris le droit, la procédure, l'histoire des lois civiles et de l'organisation judiciaire? Nous ne saurions le dire; mais ce qui est certain, c'est qu'en 1764 il possédait déjà ces matières avec une précision, une largeur de vues, une sûreté fort éloignée du ton superficiel et fantaisiste de la plupart de ses autres écrits.

Ici, quelques détails sont nécessaires, car l'heure approche où Linguet, désespérant des lettres, va pénétrer dans le Palais, et devenir, en quelques années, le plus célèbre, le plus discuté et le plus révolutionnaire des avocats de son temps.

Il est donc intéressant de connaître ses idées sur la machine de justice, sur le temple parlementaire où il va bientôt entrer la raillerie aux lèvres, en détracteur, en insurgé.

Dans son livre sur la *Réforme des loix civiles*¹, Linguet s'attaque à Montesquieu avec la fièvre d'irrévérence qui lui est propre. Laissons de côté cette polémique pour dégager l'idée maîtresse de l'œuvre. Idée que d'autres avaient exprimée avant Linguet, mais en termes moins forts et moins saisissants.

Avant tout, dit-il, il faut supprimer : « cette cascade de juridictions, qui de chute en chute traînent « les plaideurs dans un gouffre où très peu ont le « bonheur de n'être pas engloutis ».

Il faut faire des présidiaux la véritable juridiction nationale. Quant aux justices seigneuriales, Linguet les raille sans pitié, et trace d'elles un tableau pittoresque qui mérite d'être reproduit.

1. *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et dans les loix civiles en France*. Amsterdam, 1764.

« Montesquieu, dit-il, regarde les justices seigneuriales comme le fondement du trône. Pour savoir à quoi s'en tenir, il est bon de connaître au juste de quoi il s'agit.

« Les justices seigneuriales sont exercées ordinairement par des paysans, très intelligents, très respectables quand ils dirigent une charrue, mais peu faits, ce semble, pour devenir les organes de Thémis. On ne va pas les trouver quand on a besoin d'eux : on les fait venir. Ce procédé n'est pas respectueux, mais il est commode pour les parties, et le juge ne s'en formalise point. Comme les salles d'audience sont rares au village et que le juge est crotté en y arrivant, il s'arrête au cabaret. C'est là qu'il établit son siège. Il est altéré aussi, et il boit. Il boit encore avant que d'écouter la plaidoirie; il fait boire le procureur fiscal, le greffier, et les plaideurs même s'ils en ont envie. Il ne s'inquiète jamais de l'écot, parce qu'il sait bien que ce n'est pas lui qui le payera.

« Quelquefois ce n'est point à un paysan que le seigneur défère le titre glorieux de bailli. C'est à un avocat, licencié-ès-lois, qu'il choisit souvent dans une ville éloignée. L'inconvénient est à peu près le même. Le jugement du licencié n'est ni moins coûteux à obtenir, ni moins inutile que celui du magistrat rustique. Le premier ne se transporte guère dans son bailliage que pour y jouer avec honneur du droit de chasse, quand la Saint-Louis est venue faire trêve à ses travaux éloquents. Il faut alors le défrayer. C'est un juge délicat et éclairé, auquel le gros vin du canton et la cuisine du cabaret ne suffisent point.

« Un bailli en bottes molles et en chapeau bordé ne
« dine pas avec aussi peu de frais qu'un bailli en
« sabots et en bonnet rouge. La dépense devient
« donc plus forte pour les parties sans qu'elles en
« soient plus avancées.

« Je ne parle point des perdrix qui vont trouver
« monsieur l'avocat à la ville, et lui recommander la
« cause à laquelle elles s'intéressent. Ce sont des
« bagatelles dont on ne fait point mention dans les
« plaidoyers, et qui ne laissent point de charger un
« peu un des plats de la balance dans le jugement. »

Après la critique des juridictions, Linguet arrive à la critique des lois :

« ... De leur chaos immense, tel qu'il n'y a pas de
« procès de cent pistoles pour lequel un avocat n'ait
« à feuilleter plus de vingt in-folio.... Car, si les res-
« taurateurs de notre jurisprudence ont été des com-
« pilateurs déraisonnables, leurs commentateurs se
« sont piqués d'être les bavards les plus prolixes à
« qui la Providence divine ait jamais permis d'af-
« fliger la terre.

« Il n'y a guère de coutume dont les gloses
« étendues feuille à feuille ne couvrirent plusieurs
« fois tout le pays où la coutume est reçue. Or, si
« l'on songe que chaque hameau a sa coutume, et
« que chaque coutume a ses commentateurs, on sen-
« tira dans quel horrible embarras doivent se trouver
« les juges qui voudraient les suivre, et surtout les
« avocats qui veulent les concilier.

« Imaginez une vaste campagne, couverte de pierres
« brisées, de briques rompues, supposez des hommes
« qui s'y dispersent, et qui ayant, avec beaucoup de
« peine, rejoint quelques petits morceaux, se don-

« nent fièrement le nom d'architectes. Voilà notre
« jurisprudence et nos jurisconsultes. »

Quant aux avocats, il sera piquant de voir comment Linguet les décrit et les juge à la veille d'entrer au barreau.

« Il y a, dit-il, dans le sanctuaire de Thémis des
« hommes consacrés pour lui porter les vœux des
« supplians. Ils ont seuls, comme les prêtres des
« oracles, le droit de parler à la déesse, et, comme
« ces prêtres, ils ont grand soin de se faire payer
« pour ouvrir la bouche. »

Un tel ensemble d'opinions préparait mal Linguet à l'état de stagiaire au barreau de Paris. C'est pourtant à la fin de 1764 qu'il prit tardivement le parti de devenir avocat.

Il avait quitté Abbeville, et devant l'insuccès de ses œuvres littéraires, il allait encore tenter l'industrie, lorsqu'à Reims une sage aïeule le décida, malgré ses répugnances, à prendre ses grades et à revêtir la robe.

Ainsi s'ouvrait, avec sa destinée véritable, l'ère de ses triomphes, de ses fautes et de ses revers.

« Je n'ai jamais estimé le métier d'avocat, écrit-il avec amertume, et je vais le faire. C'est qu'il faut être quelque chose dans la vie; c'est qu'il y faut gagner de l'argent, et qu'il vaut mieux être cuisinier riche que savant pauvre et inconnu. »

CHAPITRE II

(1764)

I. Tableau du Palais de Justice en 1764. — Entrée de Linguet au stage. — Mœurs et usages du barreau. — La Grand'Salle, les libraires et les douze Bancs. — Les avocats célèbres. — II. Gerbier. — Rôle effacé des avocats au XVIII^e siècle. — III. Importance sociale et politique des magistrats. — Coup d'œil sur les Parlementaires. — Maupeou; Malesherbes. — IV. Découragement de Linguet à ses débuts. — Il publie les *Révolutions de l'Empire romain*. — Malveillance de Grimm.

I

C'est le 12 octobre 1764, à l'âge de vingt-huit ans, que Linguet prit place, comme stagiaire, parmi les avocats au Parlement de Paris. Le stage alors durait quatre années.

Comment chercher à peindre l'orageuse carrière de Linguet au barreau, sans introduire le lecteur dans le Palais de Justice du XVIII^e siècle? Ce palais éloquent, bruyant, assourdissant, est alors dans Paris la halle aux nouvelles, le foyer des émeutes, le parloir des faiseurs de projets.

Le nouveau monde y tourbillonne à côté de l'an-